

Archives et musées en Seine-et-Marne : héritage et évolution

Isabelle Rambaud

Citer ce document / Cite this document :

Rambaud Isabelle. Archives et musées en Seine-et-Marne : héritage et évolution. In: La Gazette des archives, n°226, 2012. Gérard Naud, un archiviste de notre temps. pp. 287-295;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_226_2_4922

Document généré le 15/03/2017

Archives et musées en Seine-et-Marne : héritage et évolution

Isabelle RAMBAUD

Les Archives départementales sont facilement associées au patrimoine et à la Conservation des antiquités et objets d'art¹. Il est plus rare que l'organisation administrative les unisse aux musées départementaux. Encore convient-il de définir alors ce qu'est cette « association » (structurelle ? fonctionnelle ?) et quel est son contenu (administratif ? scientifique ?).

L'exemple de la Seine-et-Marne peut nous éclairer sur une pratique rare dans le milieu puisque, dans ce cas particulier, les échanges « interprofessionnels », chers à Gérard Naud, sont, au sein d'une même organisation, non seulement courants « par nature » mais renforcés « par destination », comme on dit des vitraux qu'ils sont dans une église « immeubles par destination ». Cette organisation, mise en place en 1983 et renforcée en 2004, a contribué aux échanges multiples en associant étroitement les professionnels chargés des collections, de leur sauvegarde et de leur valorisation.

Une situation évolutive (1981-2011)

L'histoire des musées créés et/ou gérés par le Conseil général de Seine-et-Marne accompagne la saga de la décentralisation depuis 1981 jusqu'en 2004.

¹ *La Gazette des archives*, n° 200 (La place des services d'archives dans les organisations), 2006. Particulièrement RAMBAUD (Isabelle), « Archives, patrimoine, musées : mariage de raison ou liaisons dangereuses ? L'exemple de la Seine-et-Marne », p. 84-100.

Cinq musées vont ainsi s'agréger progressivement à l'institution dans les trois grands domaines suivants : préhistoire, beaux-arts et littérature, société.

Au moment où de nouvelles responsabilités lui incombent, justifiant, en 1983, la création d'une direction des Archives et du Patrimoine, la collectivité ne possède cependant qu'un seul musée, celui de Préhistoire conçu de toutes pièces à Nemours deux ans auparavant, en 1981. Il s'agit d'ailleurs du seul musée qui, à ce jour, ait été construit *ex nihilo*, avec une architecture contemporaine de béton et verre (Roland Simounet), tous les autres étant créés dans des maisons, auberges ou ancienne ferme réaffectées. Intitulé « musée régional de Préhistoire d'Île-de-France », ce premier musée est à l'époque le seul dans la région à traiter du sujet (en attendant le musée de Guiry-en-Vexin). Il fait, par ailleurs, le lien avec le site découvert en 1964 par André Leroi-Gourhan à Pincevent (La Grande Paroisse), site des chasseurs de rennes du Magdalénien, appartenant à l'État et accueillant tous les ans des archéologues du monde entier. Sur le plan administratif, ce premier musée, fondateur à tous points de vue, est rattaché à l'organigramme de la direction des Archives et du Patrimoine. Il bénéficie d'une équipe scientifique de haut niveau (conservateurs et chercheurs). Mais, par nature, les liens interprofessionnels sont rares et limités sur le plan scientifique aux ressources que les archives peuvent apporter à la recherche : cartes ou fonds d'érudits locaux.

Le deuxième musée, créé en 1992 à Vulaines-sur-Seine, est une « maison d'écrivain » rendant hommage au poète Stéphane Mallarmé. En 2011, il acquiert le label « maison des illustres ». Son lien avec les archives est forcément plus étroit qu'avec le musée de Préhistoire, par la matière même dont il traite : échanges de catalogues, préoccupations de conservation, recherches historiques, etc. Les collections acquises proviennent de ventes aux enchères, de dons de particuliers et de libraires spécialisés (livres, gravures, etc.).

Trois ans après la création du musée Mallarmé, le musée des Pays de Seine-et-Marne est à son tour ouvert au public à Saint-Cyr-sur-Morin (1995). Il s'agit d'un musée de société installé dans une ancienne auberge riche de collections d'outils et savoir-faire, avec par ailleurs un volet littéraire consacré à Pierre Mac Orlan qui vécut jusqu'à sa mort dans une maison de la même commune. Le musée, devenu musée de la Seine-et-Marne en 2012, développe également un fonds d'archives littéraires (manuscrits, photographies, chansons, disques, etc.) lié à cet écrivain. L'équipe du musée, comme les précédentes, est rattachée à la direction des Archives et du Patrimoine, ces trois musées constituant le noyau fondateur des musées départementaux.

Au XXI^e siècle, deux autres musées vont venir s'ajouter à cette triade dans des contextes bien particuliers :

- en 2003, le Département choisit d'accepter le transfert du legs fait à la commune d'Égreville de la maison de Rhodia Bourdelle, sous le nom de jardin-musée Bourdelle, la prend en charge et l'ouvre au public. Il s'agit d'un site aménagé par le gendre de Bourdelle, Michel Dufet, pour mettre en valeur les sculptures de l'artiste. Aucun fonds d'archives n'y est rattaché, la correspondance de Dufet étant conservée au musée Bourdelle à Paris, mais certaines acquisitions viendront étoffer les collections d'œuvres (comme les « livrets d'art ») ;

- en 2004, le Département accepte de gérer par convention le musée, alors municipal, de l'École de Barbizon (les murs et les collections restant propriété de la commune). Les documents d'archives y sont rares puisque la vocation du musée est d'accroître sa collection d'œuvres peintes. Le registre d'entrée de l'auberge, précieux témoignage de la vie des peintres, a néanmoins été déposé aux Archives départementales, un fac-similé prenant sa place dans une vitrine.

Cette même année 2004, la direction de rattachement prend le nom de « direction des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux » et se structure avec des sous-directions, celle des musées étant prise en charge par une sous-directrice sur un contrat de conservateur. Sa mission est à la fois stratégique (aide à la décision des élus) et opérationnelle puisqu'il s'agit de coordonner les cinq musées, tant sur le plan fonctionnel (informatique, sécurité, travaux, ressources humaines, etc.) que sur le plan de la valorisation (tarifications, médiation, thématiques d'expositions transversales, etc.), du développement des publics et de la mise en œuvre de partenariats (actions artistiques et culturelles, tourisme). Les échanges se multiplient au sein des réunions collectives, la sous-directrice étant associée à l'équipe de direction et relayant auprès des conservateurs et des agents les orientations stratégiques du Conseil général. En 2010, lors d'un « bureau » spécifique des élus, la décision est cependant prise de ne pas prendre en charge de nouveaux musées mais de consolider la situation, de rénover les anciens musées et d'achever les aménagements prévus tout en aidant les musées du département selon deux axes :

- les dix-huit musées de France par des subventions au projet (expositions, publications) et une communication commune sur les actions nationales (Nuit des musées) ;

- les musées structurants du département : musée de la Grande Guerre à Meaux, musée des Transports urbains à Chelles et musée national de la

Gendarmerie à Melun par une aide financière spécifique dans le cadre de contrats et par une expertise scientifique en accompagnement (présence de la directrice ou de la sous-directrice au comité de pilotage et au conseil scientifique).

En 2011, enfin, s'ouvre le premier « musée virtuel », grâce au site Internet du musée de Préhistoire conçu à partir de l'expérience pilote du site des Archives départementales qui ont fait œuvre de précurseur en ouvrant leur propre site Internet en 2008. Il est prévu en 2012 d'ouvrir les sites des quatre autres musées (informations pratiques, expositions virtuelles, galeries photos, dossiers, fiches des œuvres, etc.).

Transversalité administrative et compétences métiers

Les points communs des relations archives/musées sont ainsi d'abord fonctionnels et administratifs.

Ces échanges tiennent au pilotage qui est le même pour la logistique, les questions de personnel, l'informatique, le budget (même si chaque musée a son budget propre), les bâtiments (accessibilité, aménagements). De fait, l'appartenance à un même corps institutionnel induit des réflexes communs, une « culture » commune, des connaissances administratives identiques fondées sur l'usage des mêmes outils, voire une perméabilité des lignes comptables permettant des échanges de crédits faciles en cas de besoin (enrichissement des collections).

Le pilotage exercé par la sous-directrice des musées sur la question du handicap a été à cet égard particulièrement fructueux. Les musées ayant une pratique de l'accueil du public très forte (entre 7 000 et 30 000 visiteurs par an pour chacun d'eux), il était cohérent de confier à la sous-directrice le pilotage du plan d'action d'accueil des personnes en situation de handicap. Les Archives départementales, qui ont obtenu le label « Tourisme/Handicap » pour le handicap moteur, ont bénéficié de cette expertise et pu mener à bien le projet pour le site installé à Dammarie-lès-Lys (installation d'une boucle magnétique dans l'auditorium). Des formations communes ont été mises en place pour les agents, particulièrement sur l'accueil et la médiation.

Ce travail en réseau passe par l'action menée par la sous-direction des Musées avec un groupe de travail qui associe tous les « référents handicap » identifiés par site (archives, musées et château de Blandy-les-Tours). La direction est à ce titre membre du « Rassemblement pour l'accessibilité des établissements culturels – Ministère de la Culture – » et bénéficie d'une visibilité au niveau national.

À l'inverse, « l'expertise archives » bénéficie aux musées en matière informatique. Le sous-directeur en charge du secteur est le référent pour l'ensemble de la direction et met en place le dialogue avec la direction des Systèmes d'information : expression des besoins, ajustements annuels, mise en place des priorités avec l'encadrement, etc.

De même, ses compétences l'ont amené à piloter une étude sur les archives orales. Suscitée par la demande de l'élu de tutelle, cette étude a permis un bilan précis de l'existant à la fois aux Archives départementales et au musée de la Seine-et-Marne (fonds déjà enregistrés, thématiques abordées, nature des supports, etc.). Elle a conclu à l'impossibilité pour les archives de prendre en charge cette nouvelle mission, du moins sans moyens nouveaux, alors même que le musée est déjà équipé de moyens techniques et humains (caméra, banc de montage, serveurs, vidéaste, etc.).

Enfin, des formations transversales sur les cœurs de métiers, en particulier sur les missions de conservation, ont été montées par la sous-directrice des Archives en charge de ce secteur avec la directrice des ressources humaines et en lien avec la sous-directrice des Musées. Deux formations à la connaissance, description et mise en valeur des documents iconographiques (photographies et estampes) ont rassemblé des agents de trois musées et des Archives, ce qui leur a permis d'échanger sur leurs missions et la connaissance des fonds.

Il s'agit donc autant de partenariats que d'identification de missions communes et de mutualisation des moyens.

L'action culturelle et scientifique

Mais c'est en matière d'action culturelle et scientifique que les échanges « interdisciplinaires » se sont révélés les plus riches.

En matière d'expositions propres aux Archives, le constat a très vite été fait que les Archives départementales n'avaient ni le pouvoir réel de réaliser des expositions de valeur sur leur site propre ni même l'intérêt. Plusieurs raisons nous y ont incités :

- le fait que la salle d'exposition prévue à l'origine était très mal adaptée (située plein sud et dans un quartier périphérique de simple passage) ;
- l'existence d'un service des publics (anciennement service éducatif), à l'inverse très performant avec un « muséobus » (mal dénommé puisqu'il accueille des expositions uniquement historiques et ayant pour objectif la valorisation des ressources des seules Archives départementales), sillonnant le département et visitant particulièrement les collègues ;
- la présence forte des musées départementaux répartis sur l'ensemble du territoire (deux au sud, deux au centre, un au nord).

En revanche, nous travaillons en commun à de nombreux projets scientifiques ou de valorisation permettant de renforcer nos actions mutuelles.

Leur traduction médiatique est la réalisation trois fois par an d'un support d'information intitulé *Patrimoine Actualités*. Cette revue commune permet à chaque musée et aux Archives (comme à l'Inventaire et au Patrimoine) de développer leurs réalisations ou découvertes en cours. Avec un tirage de 3 000 exemplaires, la revue ne prétend pas à une diffusion très grand public (elle vise plutôt les amateurs) mais sa diffusion en ligne sur le site du conseil général permet un relai plus vaste.

Les actions communes passent également par le développement de thématiques transverses où chaque porteur de projet peut se retrouver et développer son travail de manière autonome et rayonnante à la fois. La première expérience majeure sur ce point a été en 2007 la réalisation d'un « programme commun » sur le thème de la forêt. Plusieurs partenaires étaient présents : musée d'Orsay, château de Fontainebleau, Comité départemental du tourisme, Association des amis de la forêt de Fontainebleau, Archives départementales, musée de l'École de Barbizon, musée Stéphane Mallarmé.

La direction des Archives, du Patrimoine et des Musées a été dans ce cadre un véritable moteur pour l'opération et un facteur de rassemblement dans la mesure où ces partenaires étaient d'horizons et de natures très divers : Paris et territoires proches, établissements publics, collectivités, associations, amateurs et professionnels. La mise en place du programme a permis une répartition des rôles de chacun : expositions au château de Fontainebleau et aux musées de Barbizon et Mallarmé, conférences aux Archives départementales, circuits *in situ*.

En 2011, le musée de la Seine-et-Marne a développé la thématique de l'immigration en Seine-et-Marne avec une exposition intitulée « Histoires d'ici, mémoire d'ailleurs » et tout un programme de films et conférences. En parallèle, les Archives départementales et la sous-direction des Musées ont organisé un colloque sur deux jours (6-7 mai) avec l'association *Génériques* et publié les actes sur papier et en ligne.

Un autre fil rouge se constitue autour du patrimoine industriel : les Archives départementales, après avoir collecté et traité de nombreux fonds, ont réalisé un ouvrage sur *La Seine-et-Marne industrielle* (2010) et une exposition sur l'industrialisation du département destinée au muséobus et aux collégiens. Un recueil de textes réalisé pour les enseignants l'accompagne dans la collection « Mémoires et documents ».

Il est également prévu à terme que le musée de la Seine-et-Marne monte une exposition grand public sur ce sujet en lien avec les découvertes faites par le service études et développement du patrimoine et la Région Île-de-France dans le cadre de la convention (2007-2014) concernant la vallée de la Seine.

Dans tous les cas, les Archives apparaissent comme un lieu majeur de ressources originales et uniques capables d'alimenter la recherche historique : recensements de population, recensements des établissements classés par exemple. Mais si ces documents, à l'esthétique d'autant plus austère qu'on aborde les périodes contemporaines, font le régal immédiat des sociologues et des historiens, il leur faut passer par le filtre des scénographes pour être traduits et « mis en forme » à travers des expositions grand public. Cet art de la mise en scène est d'autant plus important que l'écrit, surtout l'écrit administratif, ne se prête pas au regard au même titre que le tableau, la sculpture, l'outil, conçus dès le départ pour être vus, admirés ou utilisés.

L'expérience nous a appris, comme Gérard Naud à l'abbaye de l'Épau, que les archives devaient trouver leur écrin pour devenir sensibles. Et non seulement leur écrin, mais également leur metteur en scène. C'est ainsi que pour l'exposition du muséobus sur l'industrialisation, destinée aux collégiens, nous avons, dans le cadre d'un marché public, fait appel à un scénographe spécialisé. Celui-ci a conçu les panneaux du muséobus sur le principe d'une succession de « pointes de diamants » en métal, évoquant la technologie et reproduisant photographies, documents et textes. De même au musée des Pays de Seine-et-Marne, pour l'exposition sur l'immigration, le scénographe a alterné les originaux dans des vitrines, avec des objets du quotidien et des reproductions sur des panneaux, à côté de témoignages enregistrés sur téléviseurs.

Passerelles, miroirs et création

Les points de ralliement entre archives et musées sont nombreux : vocabulaire souvent commun (collections, plan de sauvegarde, réserves, etc.), programmes de professionnalisation proches, objectifs en partie communs. Mais les divergences sont aussi très présentes : publics spécifiques, supports variés, obligations de résultat et cadres réglementaires différents, élus de tutelle et directions multiples. Cette dernière spécificité institutionnelle, qui accroît le risque d'approches strictement sectorielles des politiques départementales de la culture et leur fait courir le risque d'une moindre lisibilité, renforce en même temps la nécessité d'un dialogue, en interne et en externe, avec nos collègues du domaine culturel rassemblés au sein d'une même Direction générale adjointe : développement des politiques artistiques (direction des Affaires culturelles) et de lecture publique (médiathèque départementale). Au-delà des organisations administratives, il est en effet évident qu'en permanence le monde dans lequel nous évoluons, celui de la culture, nous offre des passerelles où nous rejoindre et des miroirs, parfois déformants, à traverser.

À l'heure du virtuel, l'interdisciplinarité nous apprend également à travailler ensemble autrement pour offrir à un public de plus en plus éloigné les trésors dont nous avons la charge, à être toujours plus solidaire face à l'incompréhension actuelle.

L'originalité de notre monde actuel est peut-être aussi, par rapport à l'époque de Gérard Naud, qu'une alternative nouvelle nous permet d'ouvrir les archives à la création artistique et à de nouveaux publics comme les musées le font depuis longtemps. Dans cette perspective, les Archives départementales de Seine-et-Marne ont, depuis 2009, commandé des œuvres à trois artistes très différents :

- Sylvie Guiot avec ses « Livres muets » a rassemblé, teint, plié et emballé des toiles personnelles faisant écho aux paquets d'archives conservés derrière la cloison (2009) ;

- Florent Moutti avec « Fabio » a évoqué le métissage *via* un grand portrait peint sur toile de Jouy, en écho au travail sur l'immigration (2011) ;

- Daniela Shlagenhauf avec son œuvre en céramique a intégré dans la pâte les « versets » de la première délibération du conseil général (séance datée du 3 juillet 1790) où les conseillers généraux évoquent leurs espérances : « heureux si en rentrant dans nos foyers, si en venant nous réunir à vous, nous entendons une fois dire : " ils ont été utiles à la Nation " » (2012).

La collection ainsi constituée apporte une autre manière d'aborder les archives et de faire dialoguer les œuvres avec les documents. Elle permet aux médiateurs de préciser le vocabulaire, d'établir les différences et de rechercher des contacts nouveaux passant par l'interrogation création artistique/production administrative, créateur/auteur...

Gérard Naud aurait sans nul doute abordé, lui aussi, ces rivages qu'il nous faut continuer à explorer, quelle que soit l'organisation administrative future de l'institution.

Passerelles et miroirs.

Isabelle Rambaud
Conservatrice générale du patrimoine
Directrice des archives, du patrimoine et des musées départementaux
Conseil général de Seine-et-Marne
isabelle.rambaud@cg77.fr